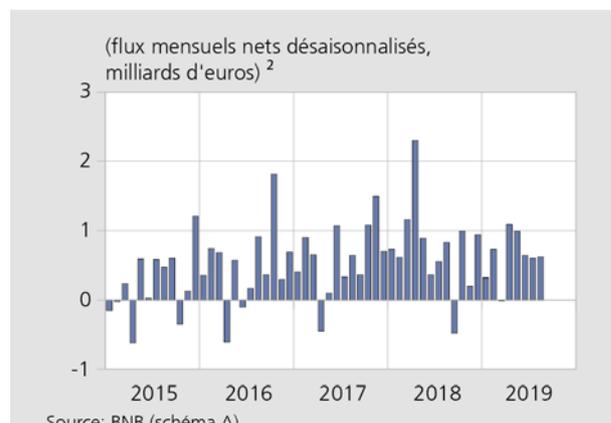
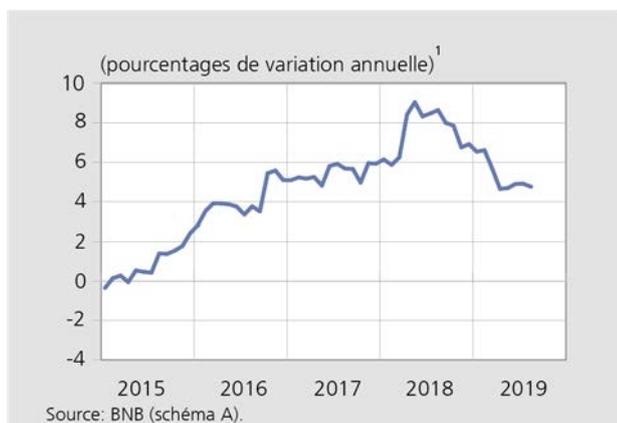


Liens: [observatoire du crédit](#)

Août 2019

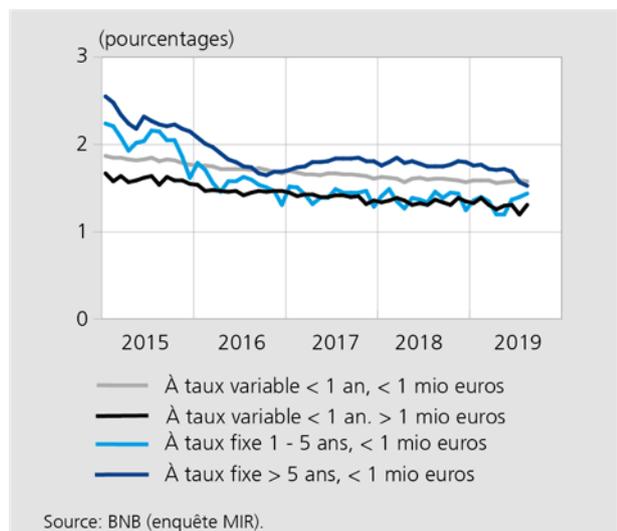
### CRÉDITS ACCORDÉS AUX SOCIÉTÉS NON FINANCIÈRES PAR LES BANQUES RÉSIDENTES



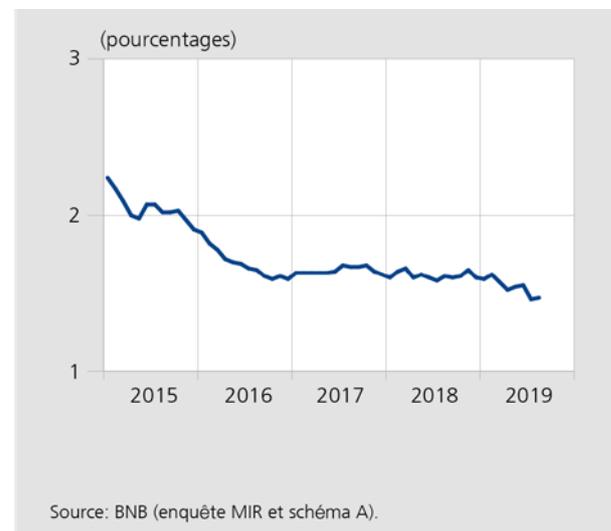
Le taux de variation à un an d'écart des crédits alloués par les banques résidentes aux sociétés non financières est demeuré pratiquement stable en août, ressortant à 4,8 %, contre 4,9 % le mois précédent. Le taux de variation des prêts d'une durée d'un à cinq ans est passé de -4,2 % en juillet à 1,0 % en août, tandis que celui des emprunts d'une durée de moins d'un an est tombé à 1,7 % (contre 5,8 % en juillet). Le taux de croissance annuelle des crédits à long terme est resté quasiment inchangé, à 7,0 % (contre 6,7 % le mois précédent). Sur la base des données désaisonnalisées, le volume des nouveaux crédits octroyés en août a été supérieur à celui des remboursements, à hauteur de 0,6 milliard d'euros.

La moyenne des taux d'intérêt sur les nouveaux crédits aux entreprises est restée pratiquement stable en août, affichant 1,47 % (+1 point de base par rapport à juillet). Le taux sur les crédits à court terme (dont la fixation initiale du taux est inférieure à un an) de plus d'un million d'euros a augmenté, s'établissant à 1,31 % (+11 points de base). Le taux sur les emprunts à moyen terme (dont la fixation initiale du taux est comprise entre un et cinq ans) s'est lui aussi renforcé, pointant à 1,44 % (+4 points de base). En revanche, le taux sur les crédits à long terme (dont la fixation initiale du taux est supérieure à cinq ans) est retombé à 1,53 % (-4 points de base). Le taux sur les prêts à court terme (dont la fixation initiale du taux est inférieure à un an) inférieurs à un million d'euros est demeuré quasiment inchangé, à 1,58 % (-1 point de base par rapport à juillet).

### TAUX D'INTÉRÊT SUR LES NOUVEAUX CRÉDITS



### TAUX MOYEN PONDÉRÉ<sup>3</sup>



1 Calculés comme le rapport des flux cumulés nets des douze derniers mois à l'encours des crédits du mois correspondant de l'année précédente. Cette définition n'inclut pas les reclassifications et révisions éventuelles de l'encours.  
 2 Les flux mensuels nets correspondent aux montants des nouveaux prêts octroyés dont on déduit la valeur des remboursements.  
 3 Taux moyen pondéré appliqué par les banques belges aux nouveaux crédits aux entreprises. La pondération est basée sur les encours des différents types de crédits.